

DIRECTIVES CONCERNANT LE TRAVAIL DES ACCOMPAGNATEURS

Le but du camp est d'offrir aux enfants et adultes I.M.C. la possibilité de passer des vacances agréables.

Les recommandations et principes ont pour but de vous aider dans la prise en charge de votre vacancier et de nous permettre de passer ensemble un camp agréable.

→ Le rôle d'accompagnateur :

Aider votre vacancier à accomplir les gestes ordinaires de la vie quotidienne dont il est capable et de les accomplir pour lui, s'il n'en est pas capable ou se trouve fatigué. Ceci comprend :

- La toilette (hygiène - WC - habillage - déshabillage)
- Les repas et le respect des régimes alimentaires ou spécificités
- La communication et les interactions avec vacanciers, accompagnants et autres
- La sécurité et la vie sociale.

→ **Le respect** des besoins, des sentiments, de la culture et de l'éducation de chacun.

→ Respect de l'intimité :

Lors des soins, fermer les portes (chambres, salles de bains, WC). Si besoin de s'absenter, poser un linge sur le vacancier. Après une douche, avant de poursuivre l'habillage, le couvrir d'une robe de chambre ou d'un linge, jusqu'à sa chambre si déplacement nécessaire.

Certains vacanciers aiment avoir un moment d'intimité (masturbation), prière d'être discret et les laisser seul et en sécurité dans leur chambre ou aux toilettes, et non en public.

→ Respect du matériel :

- Si un accompagnant souhaite essayer une chaise, demander la permission à son vacancier propriétaire (aucun dérèglement ou démontage autorisé)
- Veillez à ne pas égarer leurs affaires, habits, moyens auxiliaires, etc
- Eviter d'utiliser le matériel d'autrui sans autorisation du vacancier/propriétaire
- Veillez à laisser de l'ordre dans la chambre et gérer les affaires personnelles de chaque vacancier

→ Respect de la vie en groupe :

- Rangement des lieux communs, prendre soin du matériel mis à disposition pour les bricolages, les jeux etc.
- Participation aux tâches ménagères courantes, mettre et débarrasser les tables, nettoyer les tables, faire la vaisselle, vider les poubelles.

Attention ! Vacanciers et accompagnants partagent les mêmes locaux, prière de veiller à les laisser en bon état comme chacun aimerait les trouver (tirer la chasse d'eau, nettoyer la cuvette WC, ...).

Les accompagnants du camp représentent la carte de visite de l'Association Cerebral Vaud. Il peut y avoir d'autres clients dans le même endroit que le camp, merci d'y penser.

→ Respect de la communication :

- Utiliser les moyens de communication à disposition (Pictogrammes, Téléthèse Pathfinder ou autre, classeur etc), encourager le vacancier à utiliser son moyen auxiliaire ! C'est important qu'il s'exprime de lui-même.
- Prendre du temps et laisser à son vacancier le temps de s'exprimer. Eviter les questions et les réponses, sauf si état de fatigue avancé, pour l'aider.

→ La sécurité :

- **Ne jamais laisser son vacancier sans surveillance**, même pour un court instant.
Si besoin est de s'absenter, prévenir les responsables ou un collègue.
- Ne jamais sortir seul avec le vacancier, les sorties se font avec 2 accompagnateurs au minimum.
- **Obligation** de se munir du **Carnet de santé** de son vacancier partout, et/ou le confier à la personne prenant en charge son vacancier.
- Prendre avec soi les Nos de tél. des responsables (billet d'urgence).
- Au moindre arrêt, **les chaises doivent être freinées** (chaise manuelle) ou **éteintes** (chaise électrique).
- Les chaises manuelles doivent toujours avoir les roulettes arrière, sauf pour le franchissement d'un seuil de trottoir.
- Observer de la prudence dans l'accompagnement de son vacancier. Prendre le temps de l'aider à se repérer et déterminer avec lui les endroits où il peut se rendre seul (éventuellement ajouter des pictogrammes sur un post-it, WC, douche, etc)
- Lors des transports, **veiller au bon ancrage des chaises** (ceinture, appui-tête, totem ou autres), la chaise ne doit pas bouger, elle doit être freinée, la table et l'appui-tête sont bien positionnés.
- Prendre garde aux insectes, certains vacanciers ont quelques difficultés à garder la bouche fermée.
- Pour la sécurité des accompagnants et des vacanciers, **il est préférable de faire les transferts à deux dans les douches**, les WC, de la chaise au lit, etc.

→ Soins et hygiène :

- Il est important de se laver les mains plusieurs fois par jour, avant et après les repas, après le passage aux WC ou le changement de langes. Utiliser également le désinfectant sans hésiter.
- Veillez à l'état des WC après votre passage et celui du vacancier.
- Le linge sale se range dans un sac prévu à cet effet, veiller à n'y mettre aucun linge mouillé car il moisirait. Bien rincer les bavettes après les repas et les mettre à sécher. Si salissures de selles ou vomissement, par exemple, rincer/laver et laisser sécher puis, mettre dans un sachet transparent noué.
- Les personnes handicapées ont souvent des problèmes de transit dus à leurs mouvements, au changement de nourriture et à une mauvaise hydratation.
- Veiller à lui donner suffisamment à boire, eau ou jus de fruits, éviter le thé et le café en grande quantité (= diurétique).

→ Toilette ou douche :

- Des alèses, gants, lavettes jetables, lingettes et sachets plastiques sont à disposition.
- Une toilette complète ou une douche sont, de principe, quotidiennement nécessaires.
- Favorisez l'autonomie et encourager le vacancier à faire ce qu'il est capable de faire seul.
- Lors de la visite à la maison ou à l'institution, demander ses habitudes.
- Respecter la pudeur.
- Etre attentif à la température de l'eau et du sèche-cheveux, chacun n'a pas la même sensibilité à la chaleur ou au froid ! Observer les réactions significatives.
- Adapter le rythme des douches de votre vacancier au rythme des vacances.
- Veiller à ce que les habits soient propres, sans taches, transpiration ou bave. La présentation fait partie de l'intégrité de la personne.

→ Chronologie d'une toilette ou d'une douche :

- Protégez le lit avec une alèse.
- Préparez le matériel nécessaire :
 - produits
 - linge(s) de bain
 - lavettes ou lavettes jetables-
 - chaise de douche
 - cigogne (lève-personne)
 - habits
 - chaise du vacancier à proximité pour le transfert.
- Pour les vacanciers incontinents, portant des protections, les changements se font **au minimum 4 x par jour** (surtout l'été/chaleur).
- Etre attentif **aux rougeurs**, cela peut vite dégénérer en escarres ! ☹
- Faire une toilette, avec lingettes humides, à chaque changement de protection.
- Pour les toilettes intimes, utiliser des lavettes jetables.
- Après la douche, veiller à **sécher consciencieusement** tous les plis du corps, bras, aine, aisselles et entre les doigts de pied (= risque de mycose ou irritations)
- **Signaler toute anomalie** de la peau aux responsables.
- Veiller à nettoyer le rasoir après chaque utilisation.
- Procéder aux soins de bouche, si nécessaire, selon les instructions reçues lors la visite chez le vacancier.
- Veiller aux **changements de positions** au cours de la journée = **important** !!!

→ Médicaments :

- A l'arrivée du vacancier, vérifier la carte des médicaments, les posologies et la présence des médicaments annoncés dans les sacs.
- Cosigner la carte des médicaments avec les parents ou l'éducateur.

- **Respecter rigoureusement la prise des médicaments selon les instructions, posologie et horaires** sur la carte prévue à cet effet (notamment anti-épileptique).
- En cas de doute sur la médication ou si besoin de ceux remis en réserve, s'adresser aux responsables.
- En cas d'éventuel **oubli involontaire**, en **informer immédiatement les responsables** puis, les parents ou éducateurs, afin de savoir comment agir.

L'Association Cerebral Vaud attend de chacun de ses accompagnateurs un sens aigu de ses responsabilités face à la personne en situation de handicap, du dynamisme, un bon équilibre personnel et un respect absolu des vacanciers qui leur sont confiés. Elle leur demande de se conformer aux directives de leur Responsable.

Le travail de l'accompagnateur doit se faire dans le respect de la dignité des vacanciers, avec toute la bienveillance nécessaire et en s'adaptant à leurs besoins et leur degré d'autonomie.

Les initiatives des accompagnateurs sont les bienvenues. Ils doivent cependant en parler avec les responsables avant de les mettre en application. C'est sa responsabilité de coordonner ces initiatives.

L'argent qui est confié aux accompagnateurs (argent de poche ou argent du camp) doit être utilisé raisonnablement. Les tickets sont demandés pour l'argent du camp.

Lors d'une quelconque difficulté ou d'une situation inconfortable, les accompagnateurs doivent faire appel aux responsables. Dans le cas d'un problème sérieux ou s'ils sont dépassés par un problème, ils doivent impérativement y faire appel pour la recherche de solutions appropriées et collégiales.



Association Cerebral Vaud

En cas de grosse fatigue, physique ou psychique, en parler de suite avec les responsables, afin de trouver également une solution.

L'Association Cerebral Vaud compte sur la solidarité de l'équipe des accompagnants et le respect des directives données par les Responsables.

Il est bien entendu que **les informations concernant les vacanciers sont strictement confidentielles** et doivent rester dans l'enceinte du camp.

La consommation de CBD ou autres substances n'est pas autorisée durant les heures d'accompagnement, de même que la consommation d'alcool. Tout usage abusif d'alcool ou d'autres substances durant le camp est interdit.

Une tenue décente et correcte est requise pour évoluer auprès des vacanciers, notamment l'été. Il est strictement demandé de veiller aux décolletés et longueur de jupes/robes/shorts.

L'essentiel est bien entendu une bonne relation entre accompagnateurs et vacanciers, une bonne entente dans le groupe, de la joie, des rires et ... du soleil !

Màj 20.10.25 / dv

En cas de désistement de dernière minute, l'accompagnant/te prend la responsabilité d'appeler les parents et le responsable du week-end/camp afin de les informer de cette absence et d'un remplacement à effectuer. Il est également tenu de fournir un motif valable quant à son absence et/ou certificat médical.

Association Cerebral Vaud

Secrétariat | Rte de Berne 8 | 1081 Montpreveyres | T 021 691 96 83
info.vd@association-cerebral.ch | www.cerebralvaud.ch | CCP 10-20515-4

En étroite collaboration avec l'Association Cerebral Suisse et la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral.